



DYNAMIQUE DES FLEUVES EN EUROPE : RELANCE DE L'IDEE de CANAL RHIN-RHONE PROJET EUROPEEN



Contexte et objectifs : Quoi ? Pourquoi ? Quand ?

L'idée de la mise en grand gabarit du Canal RHIN-RHONE existe de longue date avec des travaux commencés puis arrêtés. Un certain mouvement semble pourtant se concrétiser pour relancer ce sujet.

En complément de la réalisation de la ligne TGV, nous pensons que ce projet transverse et structurant peut être bon pour l'Europe en s'intégrant notamment dans la politique des fleuves et des transports, vecteurs de liens. Il s'agit désormais de le porter à un niveau européen et avec méthode pour une meilleure prise de conscience, de décision et de pilotage.

Dans notre rôle de prospective, de communication et de facilitation, nous nous proposons de rencontrer certains acteurs clés pour échanger sur cette idée, voire créer en 2017 un important événement à grande dimension, de genre symposium, comme nous savons le réaliser dans d'autres domaines..

Il s'agira de prendre en compte l'existant, l'ensemble des arguments, de recadrer le projet avec les réalités actuelles, de travailler avec méthode et faire remonter à charge et à décharge les forces, faiblesses et risques des différentes options mesurables, réalistes, réalisables et déterminées dans le temps, afin d'identifier les réalités et d'aborder les éléments gagnants de politique générale globale (Stratégie, identité, organisation, pilotage et prise de décision) et d'interdépendance qui pourront en faire un succès.

Cet événement pourra aussi se compléter, si nécessaire, d'une étude indépendante menée par l'I.R.C.E. et d'actions d'accompagnement stratégiques et opérationnelles

REALITES (1)

Afin de mieux gérer et manager par les risques, il conviendra de prendre en compte les familles de réalités et d'impact les plus étendues, globales, directes et indirectes possibles dans une approche systémique :

- réalités historiques : prise en compte de l'existant, évolution des besoins, quels choix, quelles avancées, quels blocages, quels résultats ? Quelle capitalisation ?
- réalités contemporaines et prospectives : quelles évolution depuis l'arrêt ? Quelles évolutions potentielles avec quel environnement ?
- réalités politiques, étatiques, institutionnelles et légales : impacts proximité des élections, recueil des intentions des candidats
- réalités stratégique et défense : transport de troupes et matériels, accès à la mer
- réalités territoriales : vision globale du nord au sud, régions directes et indirectes, métropoles, prise en compte des mers, importance des ports autonomes
- réalités stratégiques, géographiques et géopolitiques internationales : établissement de la liaison nord-sud, projet européen implication d'un maximum de pays européens directement ou indirectement concernés, impact routes de la soie, nouvel accès à la méditerranée, regard indien, russe, moyen orient
- réalités écologiques : transport, environnement, santé et oppositions systématiques
- réalités économiques : emploi, politique tarifaire, ROI, Coût Délais Performances, concurrence opérateurs fluviaux et maritimes (CGA CGM...)

REALITES (2)

- réalités organisationnelles du projet, MO et d'ouvrage, durée de réalisation
- réalités lobbying : identifier des ambassadeurs de projet, voire créer un club ou une charte d'ambassadeurs
- réalités professionnelles européennes : imbrication, segmentation, spécialisations et complémentarités
- réalités industrielles et techniques : portage d'innovation, approches comparatives en France, en Europe ou dans le monde dans le même domaine (Seine nord) et mais également dans d'autres secteurs comme le ferroviaire avec les tunnels transfrontaliers
- réalités énergétiques : complément ou concurrence avec les autres transports
- réalités financières avec ROI plutôt que coût et avec aides territoriales et européennes et identification de la création de valeur
- réalités actuelles de politique industrielle européenne : actuel plan Juncker de 315 G€ en trois ans s'appuyant sur le fonds européen pour les investissements stratégiques
- réalités soci-culturelles, sur valeur immatérielle

Où ? Comment ? Avec qui ? Combien ? (1)

- Rappel du quoi : série d'événements indépendants avec rédaction d'un document d'intention final voire livre blanc.
 - réunions de travail du groupe thématique « aménagement du territoire » avec auditions de personnalités dont les candidats nationaux majeurs et réunions de travail locales
 - dîners, réunions préparatoires au Sénat et Ass. Nationale entre élus (locaux, nationaux, européens) et autres rencontres individuelles et collectives en Allemagne, Suisse , Pays-Bas, Bruxelles et Strasbourg
 - Symposium de 2 jours si possible résidentiel avec séances de travail pour un meilleur échange et surtout avec comptes rendus immédiats
 - lieu : Assemblée nationale, Sénat, Région GRAND EST (Strasbourg) ou BFC (Dijon) : Hôtel de région ou palais des congrès voire hôtel résidentiel
 - idée de titre : « le projet de canal RHIN-RHONE 40 ans après : histoire, réalités et perspectives d'un projet transverse et structurant Economique, Ecologique et Européen
 - Maître d'oeuvre et d'ouvrage : I.R.C.E. en partenariat avec l'Etat et les régions et autres partenaires ou autre formule à analyser de maîtrise d'ouvrage
- Financements ou aides diverses : publics (Etats et collectivités) et privés, européens (BEI) fonds stratégique, plan Juncker
- Utilisation d'outils méthodologiques de conduite de réunion et de projet avec savoir faire IRCE ou cabinets de conseils liés

Contenu du Symposium

- Table rondes sur les réalités énoncées avec notamment :
 - auteurs de rapports existants dont Sénat avec possibles personnes auditées,
 - animation IRCE et/ou journalistes sélectionnés
 - représentants de territoires français ou européens directement (travaux) ou indirectement concernés du nord : Régions, Départements, pays, agglomérations, ports autonomes, métropoles
 - spécialistes économiques publics et privés, agences de développement
 - spécialistes Industriels notamment des transports maritimes et fluviaux et cluster, pôles, chargeurs (céréaliers...), terrassement et dépullotions ..
 - organisations syndicales
 - mouvements écologistes et territoriaux d'opposition (avec gestion liée)
 - Etat France : Premier ministre, ministères écologie, transport, Economie, défense
 - ports : du nord au sud, Ports autonomes maritimes et fluviaux multi-pays
 - Etats européens impactés : ministères et/ou représentants d'ambassades dont Suisse
 - Union européenne : DG développement, mobilité transport, environnement, recherche, BEI
 - les outils du financement : Etats, régions, fonds UE dont Interreg, PPP...



Vos contacts

- Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe (IRCE)

Association de loi 1901

Siège : Maison de l'Europe de Paris 29 avenue de Villiers – 75017 PARIS –
siret 789 170 818 00023

Adresse postale et de gestion : 12 rue du Port 21130 Les Maillys – siret
789 170 818 00015 – 9499Z

Tel : 00 33 (0)3 80 57 38 42

<http://www.irce-oing.eu/> – contact@irce-oing.eu

